



FACTURE N° 995129383

Le 31/07/2025 Page : 001 / 001

JM CONCEPT ENERGIE
1109 ROUTE DE LA GREZE
46130 LOUBRESSAC
France

N° Client : 6342084
N° T.V.A : FR20839857075

SCT CAHORS

4602

Route de Mercues
ZI de Regourd

46000 CAHORS

Tél. : 05.65.20.82.82 Fax : 05.65.20.28.66

JM CONCEPT ENERGIE

1109 ROUTE DE LA GREZE

46130 LOUBRESSAC

France

JM CONCEPT ENERGIE

1109 ROUTE DE LA GREZE

46130 LOUBRESSAC

France

Attention cette facture est en envoi dématérialisé fiscalement

Échéance : 31/08/2025

Règlement : Lettre de change directe

N° ligne	Référence Désignation	Prix unitaire H.T	Remise en %	Prix Net Unitaire H.T.	Qté	Unité	Prix total H.T	Code T.V.A
Votre commande : PLAQUES CELIANE								
Notre Réf: 4602000101525 du 21/01/2025								
Notre BL n° CL-4602-959073678-02 expédié le 22/07/2025								
0020	LEG069132	99,80179	43,44	56,45278	5	U	282,26	2
	PLAQUE 2P BRONZE DORE G							
	ES9502 - ECO PARTICIPATION						0,20	2
	Produit non repris sauf accord avec abattement							
Sous total HT BL CL-4602-959073678-02							282,46	
Sous total commande PLAQUES CELIANE							282,46	

Code T.V.A	Total H.T. hors D.E.E.E	Total H.T. D.E.E.E	Total H.T.	P.F.A	NET H.T.	Taux de T.V.A. (en %)	Total T.V.A.
2	282,26	0,20	282,46	9,90	292,36	20,00	58,47

L'éco-participation correspond au coût d'élimination des déchets et des équipements électriques et électroniques qui vous est répercuté conformément aux dispositions du décret n° 2005-829 et de l'article L 541-10-2 du Code de l'Environnement.

Merci d'adresser votre règlement et le coupon détachable à l'adresse ci-dessous

Centre de traitement des paiements

SCT-COAXEL TOULOUSAINE

CENTRE DES PAIEMENTS

TSA 91114

69626 VILLEURBANNE CEDEX FRANCE

BNP PARIBAS PARIS (BNPAFRPPPLZ)

RIB 30004 00819 00011971361 61

N° code IBAN FR76 3000 4008 1900 0119 7136 161

NET H.T. 292,36 €

Total T.V.A. 58,47 €

MONTANT NET T.T.C. 350,83 €

En EUR FACTURE

Date de facture	31/07/2025
N° Client	6342084
N° de Facture	995129383
Net à Payer	350,83 €
Date d'échéance	31/08/2025
Mode de règlement	Lettre de change directe

Escompte pour paiement anticipé : néant par rapport aux conditions générales de vente

Extrait des conditions générales de vente : Les factures de la Société REXEL France sont payables au comptant sans escompte. L'absence de paiement total ou partiel à l'échéance rendra toute somme due par le Client immédiatement exigible, sans rappel préalable ; elle entraînera notamment le paiement par le Client d'une indemnité forfaitaire de 40 Euros par facture impayée, ce montant étant susceptible d'être augmenté si la Société justifie que les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire, l'application d'une clause pénale égale à 15 % du montant total facturé et non payé par le Client ainsi que des pénalités de retard calculées sur la base du taux d'intérêt pratiqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de dix points de pourcentage, le taux d'intérêt à appliquer étant, pour le premier semestre de l'année, celui en vigueur au 1er janvier de l'année considérée et, pour le second semestre, celui en vigueur au 1er juillet de l'année considérée. Ces pénalités sont applicables à compter du lendemain de la date d'exigibilité de la facture et jusqu'au complet paiement des sommes dues. Conformément à la loi n°80-335 du 12 mai 1980, les biens vendus demeurent la propriété de la Société REXEL France jusqu'au paiement intégral et effectif du prix facturé et de ses accessoires, la livraison s'entendant de la remise matérielle des marchandises. Tout litige entre le Client et la Société relève de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris.

REXEL France SAS - 13 Bd du Fort de Vaux - 75017 PARIS

SAS au capital de 41 940 672 Euros - N° SIREN : 309304616 - RCS PARIS 309 304 616

Code NAF 4669A - Numéro de TVA intra-communautaire : FR26309304616

